

Moratoire sur la vente des biens municipaux

Depuis maintenant 5 ans, la ville s'est séparée de nombreux biens. Si certaines ventes étaient justifiées (par exemple la cave à Montlouis), d'autres ont suscité beaucoup plus de débats. Nous pensons au lotissement Pierreval, qui va artificialiser une des rares zones qui reste encore verte à saint pierre des corps dans un quartier dépourvu de service, du magasin général, avec un projet au point mort qui, mis en concurrence avec des corpopétrussiens qui proposaient une offre supérieure, s'est décidé à la va vite dans un bureau, du bien Marceau, vendu il y a un an et déjà en vente à nouveau avec une belle plus-value à la clé. Le centre commercial Maurice Thorez est le prochain sur la liste et c'est peu dire que cette vente ne fait pas consensus même au sein de la majorité.

Notre groupe a proposé au conseil municipal de voter sur un moratoire concernant toute nouvelle vente de biens municipaux jusqu'aux prochaines élections, ce qui n'a pas été accepté par la majorité municipale

Juin 2025